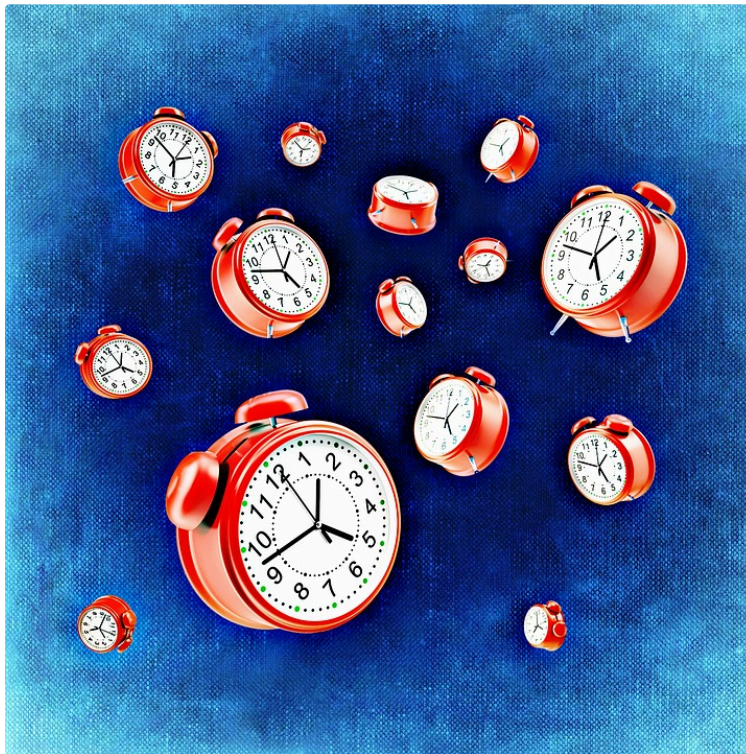


## Les pendules à l'heure d'été, c'est cette nuit !



Les pendules à l'heure d'été, c'est cette nuit !

C'est cette nuit que vos rêves, ou vos cauchemars c'est selon, seront amputés d'une heure. A 2 heures du matin, il sera déjà 3 heures, puisque le passage à l'heure d'été nous oblige à avancer d'une heure nos pendules. Pas la peine pour autant de faire sonner le réveil à 2 heures pour régler les aiguilles, il suffit de devancer l'appel au coucher, ou de s'en souvenir au réveil...

Ce changement d'heure soulève régulièrement et deux fois par an la polémique, depuis qu'il a été instauré à la suite du choc pétrolier de 1973-1974. Son objectif était alors de faire correspondre les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement, et limiter ainsi l'utilisation de l'éclairage artificiel. C'est en 1998 que les dates de changement d'heure ont été harmonisées au sein de l'Union européenne.

Mais dans un rapport réalisé l'an dernier par le Parlement européen, il ressort que les économies d'énergie seraient en fait de l'ordre de 0,5 à 2,5% selon les pays. En février dernier, les parlementaires ont voté à 384 voix contre 153 une résolution visant à mettre fin à ce changement jugé « obsolète ».

Reste à convaincre les états membres de rester calés toute l'année sur l'heure légale, c'est-à-dire l'heure d'hiver. Et ce n'est pas celle que plébiscite la majorité des Français...

Illustration Pixabay.com